



Les News du CSE SCE de novembre 2024

New Stadium épisode 3

Il va il y avoir du sport !

La direction nous a présenté la nouvelle version du projet « Orange Stadium relative aux mouvements intersites en ile de France avec le microzoning cible ». Loin d'être rassurante, cette mouture révèle des problèmes majeurs que vos élus CFDT dénoncent fermement.

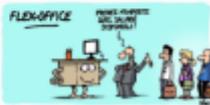
Des conditions de travail qui se dégradent

Avec un taux de flex de 0,51, la réalité est claire : seule la moitié des salariés pourra être présente simultanément sur site ! Plus grave encore, la direction ne respecte pas les normes d'aménagement des espaces de travail (NFX35-102), mettant en péril votre confort et votre santé au travail.

New Stadium épisode 3

Il va il y avoir du sport !

La direction nous a présenté la nouvelle version du projet « Orange Stadium relative aux mouvements intérieurs en île de France avec le microzonage sismique ». Lors d'être rassurés, cette motion révèle des problèmes toujours que vos élus CFDT dénoncent fermement.



Des conditions de travail qui se dégradent

Avec un taux de flex de 0,51, la réalité est claire : seule la moitié des salariés pourra être présente simultanément sur site ! Plus grave encore, la direction ne respecte pas les normes d'aménagement des espaces de travail (NF335-132), restant en plein votre confort et votre santé au travail.

Un projet qui s'étend sans concertation

Surprise lors du CSE de novembre : de nouvelles équipes localisées aux Villages de l'Arche (bâtiments 4 et 5) se retrouvent soudainement intégrées au projet, alors qu'elles n'étaient pas concernées dans le dossier de septembre 2024. Cette modification du périmètre intervient sans nouvelle consultation des instances représentatives.

Des risques majeurs pendant les travaux

- La sécurité des occupants pendant les travaux de l'Arche A n'est pas garantie.
- Les personnes à mobilité réduite sont exclues des espaces de restauration et de la plupart des buxelles.
- L'environnement de travail sera fortement dégradé : bruit, poussière, accès.

Les élus CFDT ont demandé :

- Le respect strict des normes d'aménagement des espaces de travail. Et si ce respect n'est pas possible, une analyse sur les conséquences en termes de santé au travail.
- Des preuves concrètes de l'adaptation des espaces de travail aux métiers qui y seront localisés. Plus globalement, les preuves de la collecte réelle et de la prise en compte de l'expression des salariés.
- Des garanties concrètes sur la sécurité pendant les travaux.
- Une véritable consultation sur l'expression du périmètre.
- Des solutions d'accessibilité pour tous.
- La prise en compte des impacts psychosociaux, notamment dans un contexte de transformations multiples.

Tout ceci inquiète vos élus CFDT. La Santé et la Qualité de Vie au Travail (QVT), ne sont pas négociables. Nous avons obtenu le mandatement d'une CSSECT transverse. Cela vise à contraindre la direction à respecter les droits de nos collègues et à améliorer les conditions de travail sur Stadium.

Plus d'infos dans documents

Documents

[Les News du CSE SCE de novembre 2024](#)